



ASSOCIATION OF CANADIAN PORT AUTHORITIES
ASSOCIATION DES ADMINISTRATIONS PORTUAIRES CANADIENNES

Déclaration sur le COVID-19

Le 14 mars 2020

« La priorité absolue des administrations portuaires canadiennes est de préserver la santé et le bien-être des Canadiens, des employés portuaires et autres, des passagers de croisière et de l'ensemble du secteur du tourisme, ainsi que des marins en transit dans les ports.

À ce titre, nous collaborons étroitement avec le gouvernement fédéral et L'Agence de la santé publique du Canada pour élaborer et adopter des pratiques à l'échelle gouvernementale contribuant à protéger autant les Canadiens que les visiteurs. L'important maintenant est de nous assurer de ralentir la propagation du COVID-19 au Canada. Nous appuyons les efforts déployés par le gouvernement et nous nous efforçons de faire notre part. »

Wendy Zatylny, présidente – Association des administrations portuaires canadiennes

À propos de l'Association des administrations portuaires canadiennes

Créée en 1958, l'AAPC regroupe 17 ports et les intérêts maritimes connexes en une seule association nationale. En tant que principale association de défense des intérêts et d'avancement de l'industrie portuaire canadienne – représentant toutes les administrations portuaires canadiennes, diverses entités gouvernementales, ainsi que des compagnies du secteur maritime – l'AAPC défend les ports canadiens en ce qui concerne la politique gouvernementale, le commerce, la compétitivité et la sensibilisation du public en vue de contribuer à un transport durable. Pour plus d'informations, visitez www.acpa-ports.net.

Pour plus d'informations :

Michel Hachey
Directeur, Image de marque
mhachey@acpa-ports.net
613-232-2036 x 203
613-407-7486